



Fiche de Sécurité

CHEMTREC Transportation Emergency Phone:
800-424-9300
Pittsburgh Poison Control Center Health
Emergency No.: 412-681-6669

NOTE: The CHEMTREC Transportation Emergency Phone is to be used only in the event of chemical emergencies involving a spill, leak, fire, exposure, or accident involving chemicals

1. Identification de la substance ou du mélange et de la société

Nom du produit:	CARBOTHANE 133 LV PART A	Date de Révision:	2/5/2015
Numéro d'identification:	0195A1NL	Remplace:	New MSDS
Produit use:	FOR INDUSTRIAL USE ONLY		
Fabricant:	Carboline Company 2150 Schuetz Road St. Louis, MO 63146 800-848-4645	Préparateur:	Regulatory Department

2. Identification des dangers

Description générale en cas d'urgence: Ce produit contient de la silice qui est classée dans la catégorie (de Groupe 1) des produits cancérigènes pour l'homme par l'IARC. La silice cristalline est connue pour provoquer la silicose. Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire. Ce(s) classement(s) s'applique(nt) lorsque exposé(s) et respirant ces substances sous forme seulement de poudre ou de poussière, y compris un produit durci qui a pour objectif le ponçage, le pré polissage, le découpage, ou pour d'autres activités de préparation de la surface. Irritant pour les yeux et la peau. ATTENTION! - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Nocif par inhalation. Utiliser avec une ventilation adéquate. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Conserver le conteneur fermé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après manipulation. Nocif en cas d'ingestion. Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration).

EFFET DE SUREXPOSITION - CONTACT VISUEL: Peut provoquer une irritation des yeux.

EFFET DE SUREXPOSITION - CONTACT DE PEAU: Peut provoquer une irritation de la peau.

EFFET DE SUREXPOSITION - INHALATION: Nocif par inhalation. Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFET DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif en cas d'ingestion.

EFFET DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Une exposition répétée et prolongée aux solvants peut causer des dommages au système cérébral et nerveux.

MEDICAL CONDITIONS PRONE TO AGGRAVATION: Pas d'information disponible.

Voie (s) primaire d'entrée: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau

3. Composition/informations sur les composants

Substances

Dangereuses

Nom Chimique	No.-CAS	Poids %	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
dioxyde de silicium	14808-60-7	55.0	0.025 MG/M3 (respirable)	N/E	0.1 MG/M3 (respirable)	N/E
dioxyde de titane	13463-67-7	10.0	10 MGM3	N/E	10 MGM3	N/E
heptane-2-one	110-43-0	10.0	50 ppm	N/E	465 MG/M3	N/E
Carbonate de diméthyle	616-38-6	10.0	N/E	N/E	N/E	N/E
m-xylène	108-38-3	5.0	100 ppm	150 ppm	435 MG/M3	N/E

acétate de n-butyle	123-86-4	5.0	150 ppm	200 ppm	710 MG/M3	N/E
p-xylène	106-42-3	5.0	100 ppm	150 ppm	435 MGM3	N/E
éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N/E	435 MGM3	N/E
noir de carbone	1333-86-4	1.0	3.0 MG/M3	N/E	3.5 MG/M3	N/E

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair, °F: 74F (23C) **Limite Inférieure d'Explosivité,** 0.9
(Setaflash) **Limite supérieure d'Explosivité,** 36.0

En cas d'incendie, les agents d'extinction: Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'Eau

RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent s'éloigner du lieu de travail avant de s'enflammer/avant un retour de flamme vers la source des vapeurs. Veiller à une ventilation adéquate. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Porter des chaussures avec semelles conductrices.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles/Précautions pour la protection de l'environnement/Méthodes de nettoyage: Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13) Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

Procédures recommandés pour la manipulation: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi.

Conditions de stockage: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil direct.

8. Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection de la peau: Vêtement léger de protection. Gants imperméables. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures de protection et d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

Intervalle d'ébullition:	149 F (65 C) - 401 F (205 C)	Densité de vapeur:	PLUS LOURD QUE L'AIR
Odeur:	SOLVANT	Seuil d'odeur:	n/d
Aspect:	LIQUIDE VISQUEUX	Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Solubilité dans l'eau:	n/d	Densité:	app. 1.58
Point de congélation:	n/d	pH:	n/d
Etat Physique:	Liquide	Tension de Vapeur, mmHg:	Aucune information.

(Voir la section 16 pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et réactivité

CONDITIONS A EVITER: Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter: Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

Polymérisation dangereuse: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

Nom Chimique	No.-CAS	DL50	CL50
dioxyde de silicium	14808-60-7	Not Available	Not Available
dioxyde de titane	13463-67-7	25000 mg/m ³ , oral (rat)	6.82 mg/L, Inh, rat 4H
heptane-2-one	110-43-0	1670 mg/kg rat oral	2000 ppm, 4 hours
Carbonate de diméthyle	616-38-6	12900 mg/kg, oral, rat	>5.36 mg/l / 4h, Inh, Rat
m-xylène	108-38-3	Not Available	Not Available

acétate de n-butyle	123-86-4	10760 mg/kg, rat, oral	23.4 mg/l/4/h (rat)
p-xylène	106-42-3	Not Available	Not Available
éthylbenzène	100-41-4	3500 mg/kg rat, oral	17.2 mg/L Inh, Rat, 4Hr
noir de carbone	1333-86-4	8000 mg/kg oral, rat	Not Available

12. Informations écologiques

Informations écologiques: Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

MÉTHODE DE DISPOSITION: Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

DOT Nom d'expédition:	Paint	Groupe d'emballage:	III
DOT Nom technique:	S.O.	Sous classe de Danger :	S.O.
DOT Classe de risque:	3	N° Page::	128
DOT Numéro UN/NA:	UN 1263		
Additional Notes:	Aucune information.		

15. Informations réglementaires

U.S. Règlements d'état : Comme suit -:

CERCLA - CATÉGORIE DE RISQUE DE SARA

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de `d'EPA promulguées sous les sections 311and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Risque d'Incendie, Danger aiguë pour la santé, RISQUE DE SANTE CHRONIQUE

SECTION 313 DU SARA:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
m-xylène	108-38-3
p-xylène	106-42-3
éthylbenzène	100-41-4

TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT:

TSCA <undefined>

No TSCA 12(b) components exist in this product.

U.S. Règlements d'état : Comme suit -:

Right-to-know NEW JERSEY:

Les matériaux suivants sont non-hazardous, mais sont parmi les cinq composants principaux dans ce produit.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
ACRYLIC COPOLYMER	TRADE SECRET
POLYESTER POLYOL	TRADE SECRET

Right-to-know PENNSYLVANIA:

Ce produit contient les ingrédients inoffensifs indiqués ci-dessous dont la teneur dépasse 3 % :

Nom Chimique

ACRYLIC COPOLYMER
POLYESTER POLYOL

No.-CAS

TRADE SECRET
TRADE SECRET

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

Avertissement : Les ingrédients suivants actuels dans le produit sont connus à l'état de la Californie pour causer le Cancer :

Nom Chimique

dioxyde de silicium
dioxyde de titane
éthylbenzène
noir de carbone
cumène
benzène
acrylate d'éthyle

No.-CAS

14808-60-7
13463-67-7
100-41-4
1333-86-4
98-82-8
71-43-2
140-88-5

Avertissement : Les ingrédients suivants actuels dans le produit sont connus à l'état de la Californie pour causer des défauts de naissance, ou à d'autres risques reproducteurs.

Nom Chimique

toluène
méthanol
benzène

No.-CAS

108-88-3
67-56-1
71-43-2

International Regulations:**WHMIS CANADIEN:**

Cette fiche signalétique des matières dangereuses a été préparée conformément aux Règlements sur les produits contrôlés, sauf qu'elle comporte seize en-têtes.

CLASSE du WHMIS : B2, D2A, D2B,

16. Autres informations**Classification HMIS:**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Réactivité:** 0 **Protection individuelles:** X

VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS, GR/LTR MIXED (UNTHINNED): 211

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non établi, N.D. - Non Déterminé

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.